

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES RÉMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-554615

12W755

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3682

Société : MA

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SKALI FETTAACHI KHALIL

Date de naissance : 08/08/66

Adresse : 8 LOT. TIRNA CALIFORNIA CASABLANCA

Tél. : 06 61 06 63 94 Total des frais engagés : 47 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : SKALI FETTAACHI KHALIL Age : 57

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

ayy Nefzaoui Chafiq

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 01/01/2012

Signature de l'adhérent(e) :



Le : 01/01/2012

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16.07.2022	Cl.		300,-	NP : 0146321111
16.07.2022	Urgence Toxine Botulique		200,-	M.A. - Mme Noveau Dr. G. Botulinus 44 br. 46 Br

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE KITCHA Docteur en Pharmacie 98, Bd. Panoramique - 222 21.39.63	16/07/2021	231,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

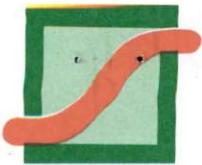
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	$ \begin{array}{r} H \\ 25533412 \quad \quad 21433552 \\ 00000000 \quad \quad 00000000 \\ \hline 00000000 \quad \quad 00000000 \\ 35533411 \quad \quad 11433553 \\ \hline B \qquad \qquad \qquad G \end{array} $ <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>



مَسْدِيَة دَار السَّلَام

CLINIQUE DAR SALAM

Docteur Rafai Ma
Professeur - Neurologue

Maladies du Système Nerveux et Muscles • Explorations Casablanca, le 16 JUIL. 2022
Neurophysiologiques

Ancien Neurologue aux Hôpitaux de Paris et Bordeaux

Ancien « Fellowship » de l'Institut de Myologie - Paris

ElectroNeuroMyoGraphie (ENMG)

ElectroEncéphaloGraphie (EEG) -Toxine Botulique

neuroconsultcasa@gmail.com Tel: Rdv 0622 873 066
SMS 0642 655 255

NOM ET PRENOM :

M. Kali Fatahi
Khalid.

Dynport 1000
Dysport 1000
1 j/1000

PHARMACIE HICHAM
Docteur en Pharmacie
298, Bd. Panoramique - Casablanca
Tél / Fax: 022 21.39.63

Dr. M. A. RAFAI
Professeur - Neurologue
Maladies du Système Nerveux - Muscles
ENMG - EEG - Toxine Botulique
Explorations Neurophysiologiques

Professeur Rafai Ma

Explorations Neurophysiologiques -ENMG- EEG - Toxine Botulique, Biopsies musculaires
et Neuro-Musculaires)

Sur Rendez-Vous

Tel: Rdv - 0622 873 066 / SMS - 0642 655 255

Adresses-Mail : neuroconsultcasa@gmail.com

Sur Rendez-Vous : 06 22 87 30 66

728, Bd. Modibo Keita Casablanca 20100 - Tél : +212 5 22 851 414 - Fax : +212 5 22 830 880 - E-mail : contact@cliniquedarsalam.ma

www.cliniquedarsalam.ma - C.N.S.S. : 6387246 - Patente : 36372350 - I.F. : 1087352

IPSEN

1 flacon



500 U

- cutanée ou intramusculaire)

+2°C et +8°C
Conserver entre

solution injectable

6 116001 180912
jumelle de type A



Speywood

Dysport

Dysport®

500 U

Toxine botulinique de type A
poudre pour solution injectable

500 unités Speywood

Dysport®

Composition en substances actives: toxine botulinique de type A (500 unités Speywood) par flacon.

Excipients: Solution d'albumine humaine à 20%, lactose monohydraté.

Mise en garde spéciale: ce médicament doit être administré par des médecins ayant déjà une bonne expérience de l'utilisation de la toxine botulinique. Lire attentivement le résumé des caractéristiques du produit avant utilisation.

Précautions particulières de conservation: à conserver entre +2°C et +8°C (au réfrigérateur). Ne pas congeler. Après reconstitution, une utilisation immédiate est recommandée. Toutefois, la stabilité a été démontrée pendant 24 heures entre +2°C et +8°C.

Elimination des déchets dérivés de ces produits:

les aiguilles, les seringues et les flacons ne doivent pas être vidés et seront placés, après usage, dans des containers adaptés qui devront être incinérés.

Le matériel contaminé (tissu absorbant, gants, débris d'ampoule) doit être placé dans un sac intraversable et éliminé par incinération.

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Liste I - Uniquement sur ordonnance

Medicament autorisé N° 34009 558 105 9 9

(Royauté-Uni).

Fabriquant: IPSEN Biologics Ltd - Wrexham

Gwynedd LL11 2LU Royaume-Uni.

Travaux-Exécution: IPSEN Pharma SA, quai

Thierry-Exécution: IPSEN Pharma SA, quai

3 582180000713



876727 SPE12/6700

EXP 01/2024
LOT M07800

1066373

Dysport®
500 unités Speywood

poudre pour solution injectable

Toxine botulinique de type A

PHARMACIE HICHHAM

Bd PANORAMIQUE 298 CASABLANCA
LEBBAR MOHAMED HICHAM DOCTEUR EN PHARMACIE
34909245 I.F:24822901 TEL:05 22 21.06.68 FAX:05 22 50.28.00 ICE:00171931800092 INPE:092031434

F A C T U R E

Client.....:MR SKELLI FETTACHI KHALID

ICE.....

Date.....: 18/07/2022

FACTURE..... N° : 7

! QUANTITE !	DESIGNATION	! PPV !	MONTANT	! TVA !
1	DYSPORT=500 UI	2812.00	2812.00	0

Dr. M. A. RAFAI
 Médecin Neurologue
 PES - Neurologue
 ENMG - Système Nerveux
 EEG - Docteur en Pharmacie
 P.A.N.Y.: 06 22 87 39 66

PHARMACIE HICHAM
 Docteur en Pharmacie
 298, Bd. Panoramique - Casablanca
 Tél & Fax: 022 21.39.63

DONT TVA: 7 %: 0.00 TOTAL : 2812.00
DONT TVA: 20 %: 0.00
TOTAL TVA : 0.00 TOTAL NET: 2812.00

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE:
DEUX MILLE HUIT CENT DOUZE Dirhams 00 Centimes

CLINIQUE DAR SALAM CASABLANCA

728, Bd. Modibo keita
TEL 212 5 22 851 414 - 212 5 22 830 880
CASABLANCA

F A C T U R E

Numéro Facture	Date Facture	Nom du patient	Prise en charge	Période hospitalisation
202206348	16/07/2022	M. SKALLI FETTACHI Khalid	Payant	16/07/2022 / 16/07/2022

Désignation des prestations	Observation	Lettres Clé	Nbre	Prix Unitaire	Montant DH
TOTAL CLINIQUE					0,00

AUTRES PRESTATIONS

DR. RAFAI(Neurologue)	INJECTION TOXINE		1	1 200,00	1 200,00
TOTAL AUTRES PRESTATIONS					1 200,00

Arrêtée la présente facture à la somme MILLE DEUX CENTS DIRHAMS	TOTAL GENERAL	1 200,00
---	----------------------	----------



24 / 24 مساعده

CLINIQUE DAR SALAM CASABLANCA

728, Bd. Modibo keita
TEL 212 5 22 851 414 - 212 5 22 830 880
CASABLANCA

F A C T U R E

Numéro Facture	Date Facture	Nom du patient	Prise en charge	Période hospitalisation
202206347	16/07/2022	M. SKALLI FETTACHI Khalid	Payant	16/07/2022 16/07/2022

Désignation des prestations	Observation	Lettres Clé	Nbre	Prix Unitaire	Montant DH
FRAIS CLINIQUE			1	50,00	50,00
TOTAL CLINIQUE					50,00

AUTRES PRESTATIONS

DR. RAFAI(Neurologue)			1	250,00	250,00
TOTAL AUTRES PRESTATIONS					250,00

Arrêtée la présente facture à la somme TROIS CENTS DIRHAMS	TOTAL GENERAL	300,00
--	----------------------	--------

URGENCE
Clinique DAR SALAM